

Législatives J-1 : Les premiers résultats disponibles dès vendredi soir

Maroc : Elections législatives 2007

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-09-2007 21:34:13

- Le taux de participation annoncé au fur et à mesure

- 943 meetings organisés par les partis

C'est une première au Maroc. Le taux de participation aux prochaines législatives sera communiqué à l'opinion publique au fur et à mesure du déroulement de l'opération de vote vendredi 7 septembre. C'est Hassan Aghmari, gouverneur, directeur des élections au ministère de l'Intérieur, qui l'a affirmé mercredi à Rabat, lors d'un point de presse.

En outre, les premiers résultats provisoires du scrutin pourront être rendus publics dès samedi 8 septembre au soir. Le ministère de l'Intérieur continuera d'en informer les citoyens le lendemain dimanche. Les résultats définitifs ne seront disponibles que quatre jours après le scrutin.

Toutefois, les résultats provisoires relatifs aux circonscriptions locales seront annoncés dès samedi aux alentours de 20 h. Il a également été souligné que le département de l'Intérieur a mis en place toutes les conditions organisationnelles, logistiques et sécuritaires pour assurer le bon déroulement du scrutin. Aghmari a également révélé que le département de l'Intérieur a assuré la formation et l'encadrement nécessaires aux ressources humaines chargées de veiller au déroulement des élections. Par ailleurs, il a fait valoir l'utilisation de l'outil informatique et l'ouverture de 1.139 bureaux de vote supplémentaires ainsi que 1.529 nouveaux bureaux centraux, par rapport à 2002. D'autre part, Aghmari a indiqué que 80% des électeurs ont retiré leurs cartes au 4 septembre. Les cartes restantes seront mises à la disposition des électeurs aux bureaux de vote le jour même du scrutin. A rappeler que plus de 15,5 millions de citoyens sont appelés à choisir parmi plus de 6.600 candidats les 325 députés (dont 30 femmes) qui vont siéger à la Chambre des représentants pour la nouvelle législature (2007-2012).

Sur un autre registre, Aghmari a indiqué que des guides détaillés, portant notamment sur les règles à observer avant l'ouverture de l'opération du vote, son déroulement, le dépouillement des voix et l'établissement des PV, seront mis à la disposition des responsables des bureaux de vote et des bureaux centraux ainsi que des comités de comptage des voix, a-t-il ajouté.

Il a aussi expliqué que «des mécanismes et procédures ont été mis en place, en étroite collaboration avec le ministère de la Justice, qui va mobiliser ses magistrats pour présider les commissions régionales de dépouillement et de comptage des voix». Le département de l'Intérieur «ne fera qu'informer sur les résultats. Leur proclamation est du ressort des magistrats».

Reste à souligner que trois rendez-vous ont été fixés à la presse accréditée pour la couverture des élections. Chakib Benmoussa, ministre de l'Intérieur, fera ainsi une «déclaration» dès 20 h vendredi. On tient à préciser qu'il s'agira «seulement d'une déclaration et non d'une conférence de presse». Celle-ci n'aura lieu que le lendemain samedi à 18 h. Enfin, un communiqué de presse sera rendu public dimanche.

Meetings

Depuis le démarrage de la campagne électorale, et jusqu'au 4 septembre, quelque 943 meetings ont été tenus par les différentes formations politiques participant aux législatives. Soit une moyenne de 90 manifestations électorales par jour. C'est le chiffre avancé par le ministère de l'Intérieur, qui indique aussi que près de 190.000 personnes y ont pris part. On a également appris que les cas de « confrontation » entre candidats enregistrés n'ont pas dépassé la dizaine. « Aucune violence physique, mais seulement des altercations verbales », tient-on à préciser.

L'Economiste